

S O M M A I R E

LE MOT DU MAIRE

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

COMPOSITION DES COMMISSIONS

REALISATIONS

TRAVAUX DU MOMENT ET PROJETS

BUDGET

LA VIE LOCALE

LA VIE SCOLAIRE

A L'HONNEUR

LES ASSOCIATIONS

- * Club des aînés et de l'amitié
- * Association des Quatre Saisons
- * Association communale de chasse
- * Amicale laïque des parents d'élèves
- * Association communale des anciens combattants
- * F.N.A.C.A.
- * Union sportive

AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL (A.D.M.R.)

COMMUNAUTE DE COMMUNES

LE MOT DU MAIRE



CHERS CONCITOYENS,

Tout d'abord, j'adresse mes remerciements à l'équipe qui² élaboré, avec les moyens de bord, ce n° 7 du bulletin municipal qui vous présente, outre les dernières réalisations et les projets, une vie associative particulièrement riche pour une commune de

notre importance. Merci, en votre nom, à tous les présidents d'association et à leur bureau pour le dévouement dont ils font preuve au quotidien. Je crois savoir qu'une forte activité émaillera encore l'année 1996. Je vous invite à y participer pleinement car la convivialité émanant de cette vie associative est un atout d'importance pour nos communes rurales face au mal vivre des grandes villes.

Quant aux élus, ils viennent de voter le budget primitif 1996 qui engage la commune pour un an. Il est à noter que les impôts augmenteront de 4,5 % sans que cela n'apporte de moyens supplémentaires. Il faut que vous sachiez que le budget communal supporte, comme les particuliers, l'augmentation de 2 % de la TVA sur ses dépenses, que la suppression de la franchise postale dont bénéficiaient jusqu'alors les mairies représente environ 1,5 % du produit des impôts communaux, que l'inflation est estimée à 1,8 % bon an mal an et que l'Etat va baisser de 1 % le remboursement de la TVA sur les dépenses d'investissement. Ces divers transferts ou augmentations de charge (environ 6 %) ne sont pas totalement compensés par l'augmentation des taux d'imposition qui sont peu élevés à Labrousse par rapport aux moyennes départementales. Il y aura donc une petite baisse de nos possibilités d'action.

En ce qui concerne l'avenir, ce qui nous réconforte actuellement, c'est le sentiment que "quelque chose" bouge, comme une forte volonté d'inverser le processus de mouvement de la campagne vers la ville. Cette volonté, sensible chez les jeunes ménages notamment, se concrétisera pour ceux qui ont un emploi dans le bassin d'AURILLAC mais ne pourra réussir pleinement qu'avec une "politique" forte de l'Etat, des Régions, des départements et des entreprises pour décentraliser le travail et désenclaver nos régions sur les plans routier et ferroviaire et pour résorber le chômage qui est bien la pire de nos plaies, une plaie telle qu'on n'ose plus en parler. Plus de 3 millions de sans emploi, 5 millions de personnes en situation précaire, nous ne pouvons en admettre la banalisation.

Pour la vie intercommunale à laquelle nous adhérons pleinement par l'esprit mais pour laquelle nous avons émis de fortes réticences au printemps 1995 lorsque la communauté de communes de Haute Châtaigneraie a voulu adhérer à une structure intercommunale plus grande (syndicat mixte du Rouget voulant regrouper toutes les communes de la Châtaigneraie de Montsalvy à Laroquebrou en passant par Maurs), notre position a emporté l'adhésion des 5 autres communes et la règle suivante a été établie : "il n'y aura pas d'adhésion à une super communauté de communes ou à un syndicat mixte sans vote à l'unanimité des 18 délégués". A nos yeux, c'est une garantie de démocratie et de respect de l'esprit républicain car attribuer des pouvoirs à des délégués qui sont eux-mêmes des délégués de conseils municipaux, ce serait nier le pouvoir donné par le suffrage universel direct.

Parmi les actions concrètes, pour la première fois, une benne sera mise à la disposition des habitants dans la semaine du 24 mai au 29 mai pour recueillir les objets encombrants (en place à l'entrée du bourg). La commune organisera un passage dans les villages pour venir en aide aux personnes âgées. Un avis paraîtra à ce sujet. Pour le centre aéré de l'été qui s'adresse aux enfants et aux adolescents, la communauté des communes subventionnera le service. Elle apportera son aide financière pour l'aménagement du tracé du tour de la Roche à Moissac (sentier balisé avec des points de vue remarquables).

J'espère que 1996 connaîtra un aboutissement heureux des actions en cours et des projets retenus sur le plan communal et intercommunal.

Bien cordialement.

Bernard RODIER

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL DE LABROUSSE



Le nouveau conseil municipal, issu du scrutin du 11 juin, a élu, le 18 juin 1995 :

- Maire : Bernard RODIER
- 1er adjoint : Gérard PRADAL
- 2ème adjoint : Pierre LESCURE
- 3ème adjoint : Marcel CHARMES
- Conseillers : Thierry DAUDE - Colette DUCLOS - Laurence GUIMAUVE - Bernard MILLE - Pierre SOULIER - Michel TERRISSE - Gilbert VERDIER.

oocOooo

Mme DAUDE, MM. COMBES, GLADINE et VIGNAL, conseillers sortants, n'avaient pas sollicité le renouvellement de leur mandat.

COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

(M. le Maire est membre de droit de toutes les commissions et participe aux travaux de chacune).

- TRAVAUX (voirie, AEP, assainissement, bâtiments communaux) : Bernard RODIER - Pierre LESCURE - Marcel CHARMES - Gilbert VERDIER - Laurence GUIMAUVE
- FINANCES ET BULLETIN D'INFORMATION : Bernard RODIER - Pierre SOULIER - Gérard PRADAL - Thierry DAUDE - Michel TERRISSE - Colette DUCLOS (pour 1995-96 et 97) ;
Bernard RODIER - Pierre SOULIER - Gilbert VERDIER - Bernard MILLE - Laurence GUIMAUVE (pour les 3 années suivantes)
- C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale) : Membres élus du conseil municipal : Bernard RODIER - Gérard PRADAL - Pierre LESCURE - Thierry DAUDE - Colette DUCLOS.
Membres nommés extérieurs : Mmes Ginette BOUILLIN - Denise RODIER - Lucienne MANHES - Maria DAUDE.
- SYNDICAT D'ELECTRIFICATION D'AURILLAC-SUD : délégués : Bernard RODIER - Gérard PRADAL.
- COMMUNAUTE DES COMMUNES - Membres titulaires : Bernard RODIER - Gérard PRADAL - Pierre LESCURE. Membres suppléants : Michel TERRISSE - Bernard MILLE - Pierre SOULIER.
- COMMISSIONS DES IMPOTS : sur une liste proposée par le conseil municipal, la direction des Services Fiscaux pour la commission communale des impôts directs a retenu MM. Jean-Jules LAMOUREUX, Edouard DAUDE, Lucien TERRISSE, Robert BOUILLIN, Jean-Marie GLADINE, ainsi que Joseph NOEL du Dat-Soubeyrol (membre extérieur à la commune) comme titulaires, et MM. Jean HEBRARD, Lucien CASSE, René GARDES, Justin TOURLAN, Michel ARNAL, et Bernard BRUEL de Lentat (membre extérieur à la commune) comme suppléants.

REALISATIONS

SALLE COMMUNALE.

Les travaux sont achevés. Ils ont été financés de la manière suivante (coût : 976.000 Fr) :

- Emprunt (sur 15 ans) : 450.000 Fr
- Subvention Etat : 227.100 Fr
- Subvention Région : 60.000 Fr
- Autofinancement Commune : 238.900 Fr

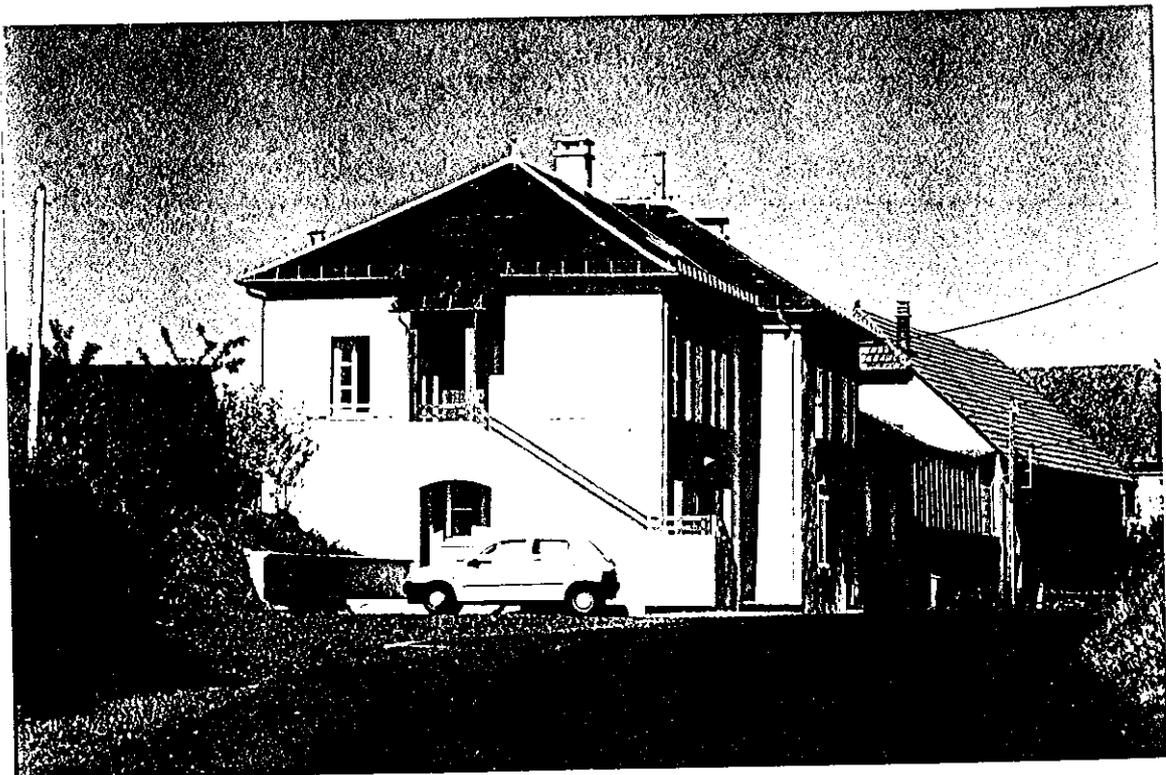
976.000 Fr

L'annuité de l'emprunt est de 52.560 Fr

Le remboursement de la TVA par l'Etat sera de 152.000 Fr environ, soit 10.100 Fr/an de moyenne (sur 15 ans).

Les loyers perçus A.D.M.R. et particulier s'élèvent à 33.600 Fr par an.

Le total annuel loyer + TVA s'élève donc à 43.700 Fr soit presque le montant de l'annuité d'emprunt. Au-delà de 15 ans, les loyers permettront l'entretien correct du bâtiment.



TRAVAUX DU MOMENT ET PROJETS

Suite au projet d'Electricité de France de mettre en souterrain le réseau électrique du bourg, le conseil municipal a décidé d'en faire autant pour le réseau de l'éclairage public. Le montant des travaux (360.000 fr) est financé à 50% par le Syndicat d'Electrification. 180.000 fr sont donc à la charge de la commune, auxquels s'ajouteront 70.000 fr pour la mise en souterrain de branchements téléphoniques.

Ces travaux qui comportent, outre l'éclairage public, l'illumination de l'église, vont, avec la restauration de la toiture de l'église, la réfection de la voirie communale autour du bourg à l'automne, embellir de façon significative le chef-lieu de notre commune.

A la restauration de l'ancien presbytère réalisée voilà 3 ans, s'ajoutera dans les années à venir, l'aménagement du tour de l'église.

Nous avons demandé à l'entreprise réalisatrice des travaux de prévoir 2 possibilités de branchement sur le réseau d'éclairage public pour l'illumination de la place aux fêtes de Noël.



TRAVAUX DE VOIRIE.

Comme les années précédentes, l'entretien de toute la voirie communale (point à temps) aura lieu en septembre.

Sont prévus, en plus, courant 1996, la réfection totale du chemin communal du bourg, la réalisation du parking près de la maison communale et du tennis, l'empierrement et goudronnage d'un petit chemin à Julhac et l'accès au château d'eau de Marso.

Le débroussaillage des talus aura lieu au printemps. Le travail sera assuré par M. BOURGADE Michel.

Une étude sera menée pour rectification éventuelle de virages sur le chemin d'Inserres pendant l'hiver 96-97.

ADDOUCTION D'EAU.

Les services de la Direction Départementale de l'Agriculture, sur la demande du conseil municipal, ont procédé à une étude pour l'amélioration du réseau au niveau du Bourru et de la Croix St Pierre. La commission des travaux du conseil a accompagné le technicien sur les lieux. Le réseau ancien sous l'ex-chemin départemental n° 6 entre La Croix St Pierre et le Bourru sera abandonné. Un régulateur de pression permettra de brancher le château d'eau de Marso sur le réseau du bourg en cas de nécessité. Sont prévues des ventouses supplémentaires pour supprimer les inconvénients connus à plusieurs reprises ces dernières années, ainsi que le refoulement d'une source déjà captée et la mise en place du réseau électrique nécessaire. Ces travaux estimés à 210.000 fr sont prévus en 1997. Une demande de subvention est d'ores et déjà déposée auprès du Conseil Général du Cantal.

PAVILLONS A USAGE LOCATIF.

Le conseil municipal, soucieux de maintenir une population jeune, sur la commune a décidé de confier à la Société Le Polygone, la réalisation de 3 pavillons à la Cité des Pins.

La décision d'acquérir, auprès du Foyer Auvergnat, les 3 terrains nécessaires (pour la somme totale de 30.000 fr) a été prise.

INFORMATIQUE.

Il est prévu de munir le secrétariat de mairie d'un matériel informatique récent avec logiciels pour la comptabilité M14 obligatoire à compter de 1997, pour la régie de l'eau, des ordures ménagères, la tenue des listes électorales et pour le traitement de textes. Une somme de 30.000 fr est prévue au budget primitif 1996.

LOCATION.

Le Conseil Municipal a décidé que la salle communale serait mise gratuitement à la disposition des associations locales. Il a fixé à 150 Fr la participation pour les particuliers domiciliés sur la commune et à 600 Fr pour les particuliers et associations extérieurs.

Le nombre de personnes acceptées est fixé à 50. Un responsable majeur sera désigné à chaque manifestation. La préparation des repas sur place est interdite.

MAISON COMMUNALE.

La Commune a fait réaliser quelques travaux au premier étage de la maison communale (ancienne poste) pour accueillir un jeune ménage avec un enfant.

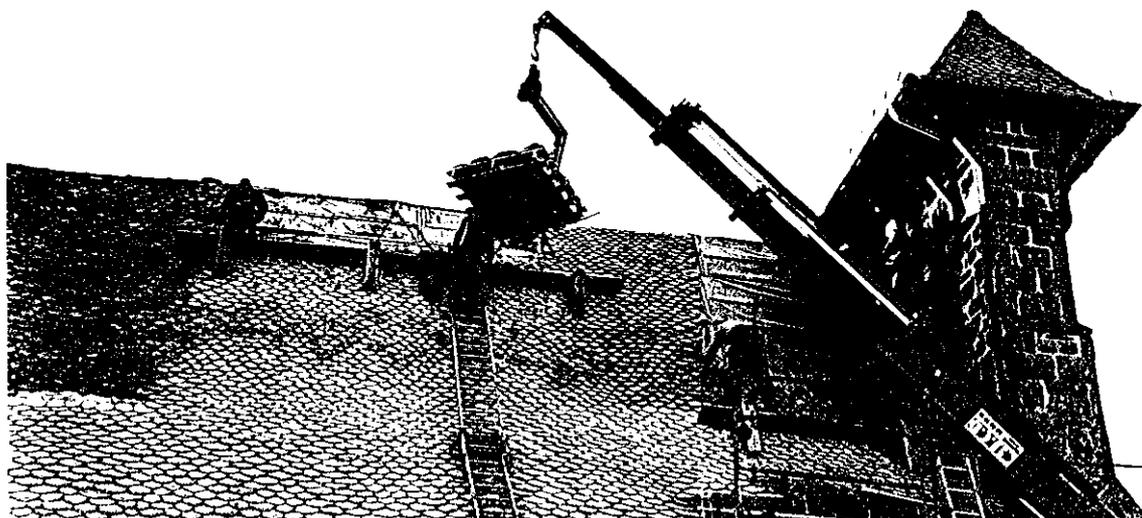
EGLISE.

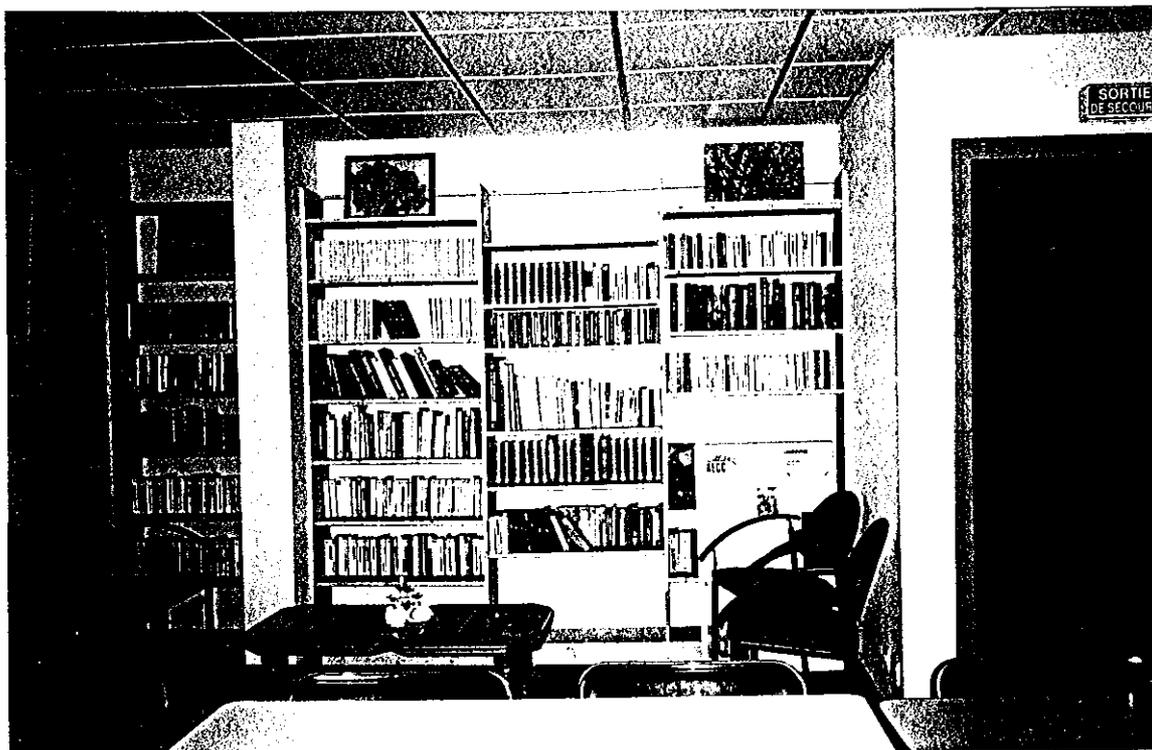
La réfection presque totale du pan nord a été réalisée par l'entreprise BOUILLIN (volige et couverture).

Un drainage et la réception des eaux pluviales ayant été prévus quelques années auparavant, le problème d'humidité dans les murs devrait être résolu.

Les travaux d'un montant de 130.000 Fr ont été financés par une subvention de l'Etat de 30.800 Fr, une aide de 50.000 Fr (très appréciée) de l'association paroissiale, 39.200 Fr du budget communal et une subvention exceptionnelle du Crédit Agricole d'ARPAJON sur CERE (10.000 Fr).

Le "courpou" côté Est, en mauvais état, sera à restaurer dans les années à venir.





La bibliothèque, à la Salle Communale.

PETITS TRAVAUX.

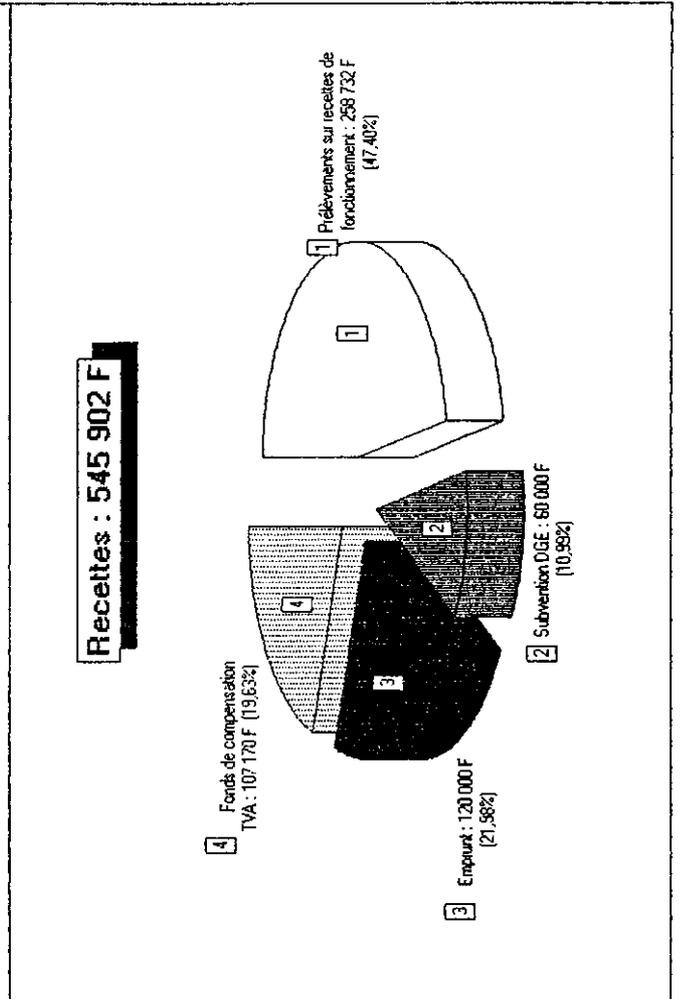
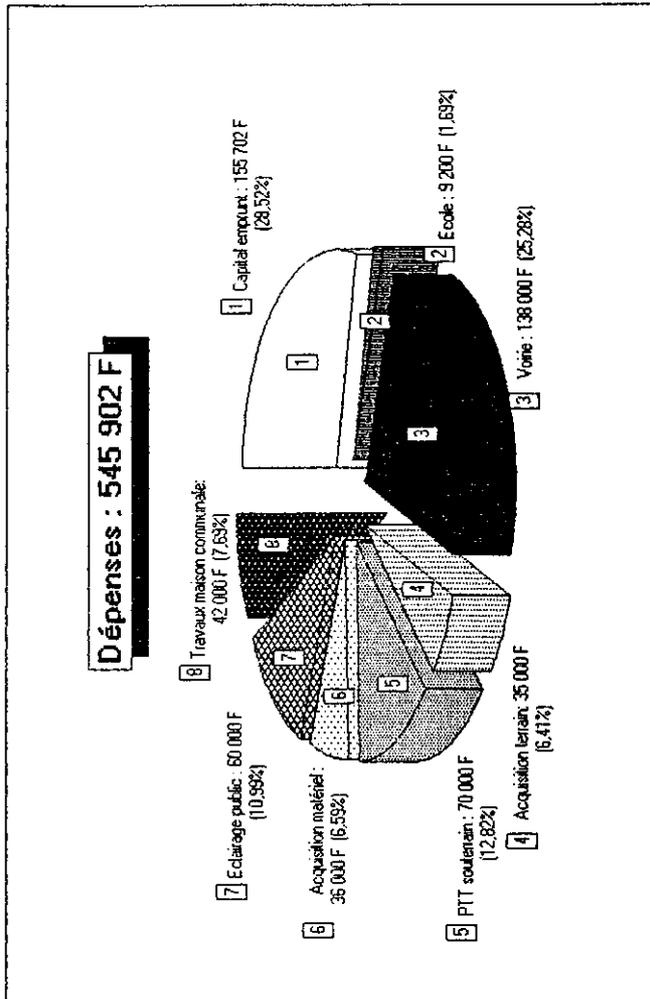
A l'automne 1995, en vue de l'amélioration des logements de fonction du Receveur des Postes et du directeur d'école, des travaux ont été réalisés dans les salles d'eau.

DIVERS.

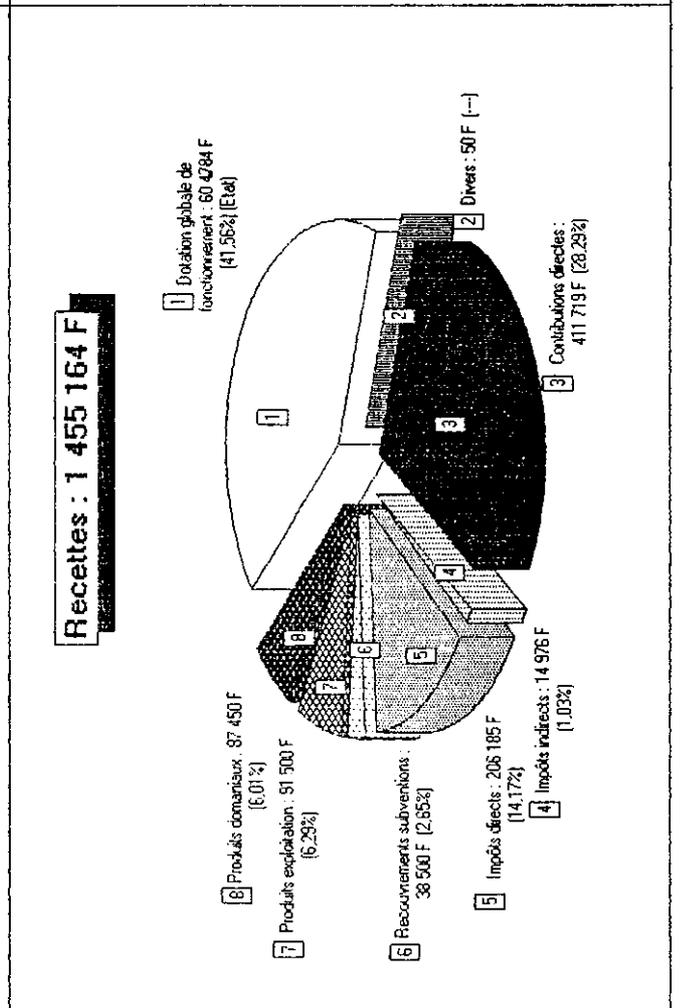
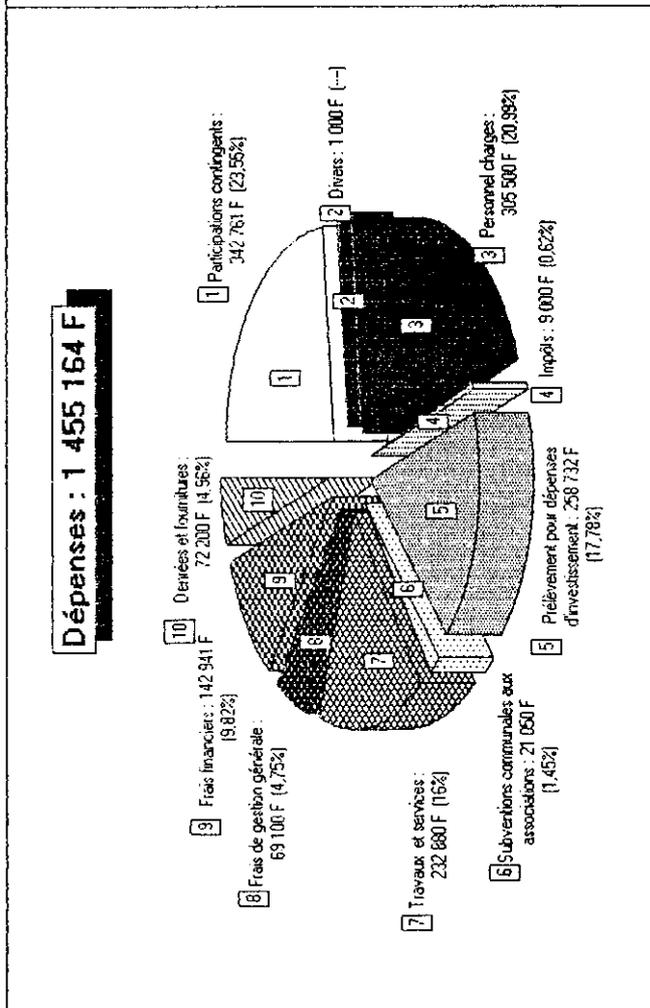
Le photocopieur ancien a été remplacé. Le nouveau, plus moderne, permet les agrandissements et réductions et assure des reproductions de meilleure qualité pour les photographies.

BUDGET COMMUNAL PRIMITIF 1996

SECTION D'INVESTISSEMENT:



SECTION DE FONCTIONNEMENT:



BUDGET PRIMITIF EAU 1996
=====

Section de fonctionnement

<u>DEPENSES</u>		<u>RECETTES</u>	
Electricité	19.000 f		
Entretien A.E.P.	30.000 f		
Assainissement	3.500 f	Vente eau	126.000 f
Analyses	5.500 f		
Aide technique	3.800 f	assainissement	9.000 f
Taxes	9.000 f		
Personnel	18.000 f	Subvention Commune	77.795 f
Intérêts emprunts	66.984 f		
Dotation amortissements	44.322 f		
Autofinancement	12.689 f		
	<u>212.795 f</u>		<u>212.795 f</u>

Section d'investissement

Remboursement emprunts	57.011 f	Amortissements	44.322 f
		Autofinancement	12.689 f
	<u>57.011 f</u>		<u>57.011 f</u>

BUDGET PRIMITIF TRANSPORT SCOLAIRE 1996
=====

Section de fonctionnement

<u>DEPENSES</u>		<u>RECETTES</u>	
Carburant	6.000 f	Subvention	
Sous-traitance	210.000 f	Département	180.000 f
Entretien	7.000 f	Familles	40.000 f
Assurances	3.502 f	Subventions Cnes :	
Traitement	35.000 f	LABROUSSE	79.606 f
Charges	12.000 f	VEZELS-ROUSSY	2.500 f
Intérêts emprunt	8.754 f	ARPAJON s.CERE	5.000 f
Dotation amortissements	24.850 f		
	<u>307.106 f</u>		<u>307.106 f</u>

Section d'investissement

Capital emprunt	12.928 f	Amortissement matériel	24.850 f
Acquisition matériel	11.922 f		
	<u>24.850 f</u>		<u>24.850 f</u>

LA VIE LOCALE

LISTE ELECTORALE.

Refonte en 1994 - Au 28 Février 1994 : 375 électeurs (187 électeurs)
(188 électrices)

dont 13 électeurs } de - 21 ans
10 électrices }

Année 1995 - 1er tableau : 27 additions } total : 392
10 radiations }

2ème tableau : 0 addition } total : 380
12 radiations }

Au 28 février 1995 : 380 électeurs (189 électeurs)
(191 électrices)

dont 12 électeurs } de - 21 ans
7 électrices }

Année 1996 - 1er tableau : 1 addition } total : 376
5 radiations }

2ème tableau : 0 addition } total : 371
5 radiations }

Au 28 février 1996 : 371 électeurs (187 électeurs)
(184 électrices)

dont 8 électeurs } de - 21 ans
5 électrices }

Observations : 23 (électeurs-électrices) de - 21 ans en 1994
19 en 1995
13 en 1996

SECRETARIAT DE MAIRIE.

Le conseil municipal a décidé de rémunérer 30 h de travail de secrétariat pour assurer le remplacement de Madame RICROS pendant ses congés annuels. Le Maire a confié cette tâche à Melle Isabelle LACOMBE (secrétaire de la Communauté de communes de Haute Châtaigneraie).

ETAT-CIVIL.

Au cours de l'année 1995 ont été relevés sur les registres de notre Commune :

- 3 avis de naissances a AURILLAC (Baptiste, Hugo et Clara)
- 4 actes de mariages :
 - . BLANCOT Patrick et NUGOU Laetitia
 - . BONHOMME Christophe et NOEL Catherine
 - . DAUDE Michel et TERRISSE Annie
 - . PUECH Christophe et SUDRE Murielle
- 6 décès et 2 transcriptions de décès.

OUVERTURE SECRETARIAT DE MAIRIE.

La Mairie est ouverte au public le matin de 9 h à 12 h les mardi, jeudi, vendredi de chaque semaine.

ENCOMBRANTS.

Une benne sera mise en place pendant une semaine par l'Entreprise TEIL pour dépôt des encombrants. Un avis paraîtra pour signaler la semaine d'intervention. (Dépôt de ferrailles sauf voitures, matelas, frigo, lave-linge, plastique, etc...). Un tracteur passera dans les villages pour recueillir les encombrants des personnes âgées.

TRANSPORT PUBLIC, le mercredi.

N'oubliez pas que le car de transport scolaire CANTAL TOUR assure les mercredis après-midi (y compris pendant les vacances), une navette sur AURILLAC, depuis plusieurs années, à l'initiative de la municipalité précédente.

La commune de LABROUSSE verse une subvention annuelle de 2.500 Fr à l'entreprise CANTAL TOUR pour l'aider à assurer ce service public. Le Conseil Général, de son côté, accorde aussi une aide pour les personnes âgées (se renseigner auprès du chauffeur).

LA FEDERATION DES AMICALES PARISIENNES DU CANTAL, sous l'égide de l'Amicale LABROUSSE - VEZELS-ROUSSY, a tenu son rassemblement estival dans les deux communes, le 10 août 1995. La journée commençait à LABROUSSE par le dépôt d'une gerbe au monument aux morts par le président de la Fédération Cantalienne, M^o CHAVINIER, et par le maire de la commune, Bernard RODIER.

Mgr SEJOURNE concélébrait la messe qui suivait, soulignant les cinquante ans de sacerdoce de l'Abbé PERRET, curé desservant. Tout le monde se retrouvait à la salle communale pour le mot de bienvenue du maire et le pot de l'amitié, avec une animation par le groupe folklorique "La Pastourelle de ROANNES-St-MARY". Ensuite, amicalistes et invités prenaient la route de VEZELS-ROUSSY pour une cérémonie au monument aux morts avant le repas à la salle des fêtes de VEZELS.

OPERATION BRIOCHES

Après 1981 et 1985, une nouvelle "Opération brioches" s'est déroulée le 15 octobre 1995, dans les 260 communes du département.

Sous la responsabilité de Madame RODIER et avec le concours bénévole de huit équipes de deux, 5.430 fr ont été collectés dans notre Commune.

Le total général, sur l'ensemble du département, dégage une recette nette de 1.500.000 Fr que l'A.D.A.P.E.I. va utiliser dans le lancement du projet de nouvelles maisons d'accueil spécialisées pour adultes lourds.

ROCHE DE MOISSAC.

Invitez vos amis, vos parents, les touristes que vous cotoyez, à aller visiter la table d'orientation sur la Roche de Moissac (panorama unique).

SENTIERS PEDESTRES.

4 sentiers sur le territoire de la commune seront balisés pour cet été.

A ces sentiers s'ajoute celui de la Roche de Moissac (sentier thématique) qui permet de découvrir un phénomène géologique intéressant.

ENLEVEMENT D'EPAVES DE VOITURES.

Se faire connaître d'urgence en mairie.

LA VIE SCOLAIRE

Les écoles de Labrousse et de Moissac accueillent les enfants de deux communes, LABROUSSE et VEZELS-ROUSSY. L'effectif 1995-1996 est de 37 élèves.

Une mobilisation des parents d'élèves, des élus et des enseignants, a permis d'éviter une fermeture de classe en 1995. Il semble qu'il n'y ait pas de menace pour l'année scolaire 1996-1997.

La bibliothèque Centre de Documentation, réalisée sous un préau, donne aux enseignants de meilleures conditions de travail. Cette B.C.D. peut recevoir, sur leur demande, des élèves de collège (voir l'instituteur). Le Bibliobus dépose aussi des livres à la Poste.

CONGES SCOLAIRES 1996

	ZONE A	ZONE B	ZONE C
Hiver	Samedi 24 février 96 Lundi 11 mars 96	Samedi 17 février 96 Lundi 4 mars 96	Samedi 2 mars 96 Lundi 18 mars 96
Printemps	Samedi 13 avril 96 Lundi 29 avril 96	Samedi 6 avril 96 Lundi 22 avril 96	Mercredi 17 avril 96 Jeudi 2 mai 96
Fin de l'année pour les écoles et collèges		Samedi 29 juin 96	
Fin de l'année pour les lycées		Mardi 25 juin 96	
Rentrée scolaire des élèves pour les écoles et collèges : Mardi 3 septembre 1996			
Rentrée scolaires des élèves pour les lycées : Mercredi 11 septembre 1996			
Toussaint	Vendredi 25 octobre 1996 / Mardi 5 novembre 1996		
Noël	Samedi 21 décembre 1996 / Lundi 6 janvier 1997		
Le départ en vacances a lieu la veille au soir du jour indiqué, la reprise des cours le matin des jours indiqués.			
ZONE A : Caen, Clermont-Ferrand, Montpellier, Nancy-Metz, Nantes, Rennes, Toulouse, Grenoble, Lyon.			
ZONE B : Aix-Marseille, Amiens, Besançon, Dijon, Lille, Limoges, Nice, Orléans-Tours, Poitiers, Reims, Rouen, Strasbourg.			
ZONE C : Bordeaux, Créteil, Paris, Versailles.			

A L'HONNEUR



En ce début juillet 1995, M. Bernard RODIER, Maire de LABROUSSE depuis 1977, recevait les Palmes académiques . Instituteur dans la Commune, ainsi que Mme RODIER, depuis 1973, cette remise coïncidait avec leur départ à la retraite. Dans la salle de la Maison Communale, récemment inaugurée, parents d'élèves, élus, responsables et membres d'associations, ainsi que nombre d'habitants de la Commune, étaient rassemblés à cette occasion. M. Daniel GOULEME, représentant l'inspecteur d'Académie, retraça la carrière de M. RODIER et celle de son épouse, en rappelant les valeurs laïques de la profession. Pierre LESCURE, pour le conseil municipal et les anciens d'Algérie, et André OUSTRY, au nom de l'Amicale des Parents d'Elèves, furent des intervenants élogieux. Yves DEBORD, l'ami au parcours fait de similitudes (étudiants et instituteurs ensemble, élus), était le parrain choisi par M. RODIER. La salle, unanime, fut sensible au ton anecdotique adopté par M. DEBORD, pour l'évocation de cette longue amitié. A l'heure de la remise de la décoration, le récipiendaire (et son épouse) n'étaient pas les moins émus. Les remerciements de M. RODIER furent à l'image de cette émotion, c'est-à-dire naturels et sincères.

Membres du Conseil Municipal, parents et anciens parents d'élèves, ont éprouvé une joie bien sincère en apprenant cette nomination. Cette distinction est la récompense d'un ardent défenseur de l'école laïque et la reconnaissance des nombreux services rendus à la Commune.

CLUB DES AINES ET DE L'AMITIE

Créé en 1979, le Club des Aînés et de l'Amitié accueille tous les retraités âgés de 60 ans, ou 55 pour les pré-retraités, ou bénéficiaires d'une retraite.

Actuellement le Club compte 68 adhérents.



En 1995, le bureau ⁽¹⁾ avait la composition suivante :

- Président : Roger ESTEVENON, Julhac
- Vice-président : Elie LHERITIER, Drulhes
- Secrétaire : Michel SUDRE, puis Jean FOURNIER, par intérim
- Secrétaire-adjoint : Mme Marie TRINTY, Le Bourg
- Trésorier : Mme Maria LAMOUROUX, Cité des Pins
- Trésorier-adjoint : Firmin MANHES, Le Dat

Les membres sont au nombre de 8.

L'année 1995 a été riche en activités, à commencer par la traditionnelle dégustation de la galette des rois, en janvier ; le 19 avril, sortie à TEISSIERES-LES-BOULIES, suivie d'un repas ; au mois de juin, sortie à ESPALION avec visite du Musée du Rouergue et retour à ESTAING avec visite du château puis repas convivial à MAJORAC ; une petite délégation a participé à la fête de l'Amitié organisée par la Fédération à la Halle de Lescudilliers à AURILLAC, avec exposition-vente. Le 10 août, le rassemblement des Amicales parisiennes du Cantal en Chaigneraie, organisé par l'amicale LABROUSSE-VEZELS, a visité notre stand à la salle communale. Lors de la fête des jeunes du 15 août, vente d'objets et pâtisseries réalisés par les adhérents du club. Le 15 septembre, sortie à SALERS, avec visite guidée du château de la Vigne ; déjeuner à la ferme de NAVASTE. Le 24 octobre, visite du Musée et de la découverte de la mine d'AUBIN ; déjeuner à ALMONT-les-JUNIES, avec animation. Le 10 décembre, assemblée générale à la salle communale, suivie d'un repas auquel assistaient 56 convives.

Les recettes de l'association sont assurées par les cotisations, la subvention de la commune, le concours de belote et la vente de produits et objets confectionnés bénévolement par les adhérents, lors de la fête du 15 août.

Le Club profite pleinement de la salle communale pour ses réunions et manifestations. Les habitants de la commune peuvent disposer gratuitement des ouvrages composant la bibliothèque installée dans cette salle.



(1) Lors de l'Assemblée générale du 10 décembre 1995, Jean FOURNIER, (Cité des Pins), a été élu président, en remplacement de Roger ESTEVENON qui n'a pas souhaité le renouvellement de son mandat, tout en restant membre actif ; Mme FOURNIER étant élue secrétaire.

ASSOCIATION DES QUATRE SAISONS

Créée en février 1986, l'association avait pour but d'apporter une animation supplémentaire aux communes de LABROUSSE et VEZELS-ROUSSY. Après une période de transition, l'année 1995 a connu un regain d'activités :

- Un marché de pays, le 21 mai
- Le 14 juillet, une fête du pain au village de Marso, dans l'enceinte de la ferme de M. BLANCOT exploitée par M. COMBES. Pour cette première dans la commune, un succès populaire inattendu (plus de 200 repas furent servis) récompensa les organisateurs de cette journée.
- Le 10 décembre, participation au téléthon, en association avec les communes du canton de MONTISALVY ; le total des sommes recueillies s'est élevé à plus de 37.000 francs.
- Pour les fêtes de fin d'année, acquisition de guirlandes électriques et illumination d'un sapin dans le bourg.



Pour 1996, sont prévues les manifestations suivantes :

- Le 30 mars, soirée théâtre, avec l'association des parents d'élèves ; au programme : 2 pièces de LABICHE présentées par le théâtre de Pain d'ARPAJON-sur-CERE,
- Le 19 mai, marché de pays (vente de plants, légumes, fromages, etc..) avec animation,
- Le 14 juillet, reconduction de la fête du pain, mais au village du DAT,
- Aux mois de juillet et août, trois sorties pédestres au départ de LABROUSSE, en direction de CARLAT, CROS-de-RONESQUE et TEISSIERE-les-BOULIES, ouvertes à tous ainsi qu'aux vacanciers dans la région.
- Projet de réalisation d'un dépliant reprenant les sentiers pédestres balisés de la commune.

Composition actuelle du bureau de l'association :

- Président : Gérard PRADAL (Le Bourg)
- Vice-président : Marilyne LAMOUROUX (Moissac)
- Trésorier : Laurence GUIMAUVE (Moissac)
- Trésorier-adjoint : Pierre Lescure (Lasveissières)
- Secrétaire : Yvette CHATEAU (Cité des Pins)
- Secrétaire-adjoint : Martine LAROUSSINIE (La Vente)

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE

L'association Communale de Chasse Agréée (A.C.C.A.) de LABROUSSE, dont la superficie s'étend sur 1515 ha, fait partie de l'A.I.C.A. de l'arrondissement d'AURILLAC qui regroupe 30 communes.

Pour la saison 1995, il a été délivré 37 permis et 40 cartes de chasse, en augmentation respective de 3 et 2 sur l'année précédente.

Nous avons procédé aux lâchers de gibier suivants :

- 6 couples de lièvres en provenance d'Europe Centrale (coût : 1.275 frs le couple) ainsi que 26 levrauts issus de l'élevage du Dat qui compte 5 couples.
- 165 faisans (achetés à 6 semaines et élevés en volière), en 5 fois.
- 80 perdreaux gris
- 70 perdreaux rouges

Le plan de chasse nous a octroyé 17 chevreuils. Le produit des battues se répartit de la façon suivante :

- . dégustation du chevreuil, dès la réalisation du plan de chasse, à laquelle tous les propriétaires et habitants de la commune sont cordialement invités,
- . attribution d'un lot à chaque exploitant non chasseur (soit 27), à chaque chasseur participant au moins à l'une des battues, à l'Union Sportive, au Club des Aînés, à l'association des Anciens Combattants,
- . un demi-chevreuil est offert aux écoles

Les recettes proviennent du concours de belote, d'une partie du produit de la vente des cartes de chasse, de la subvention de la commune et d'une quote-part sur la recette du ball-trap, animé par les chasseurs, lors de la fête d'été.

En 1995, 7 sangliers ont été épinglés au tableau de chasse.

L'assemblée générale a lieu tous les ans courant juin-juillet ; elle est ouverte à tous les chasseurs et propriétaires.



Composition du bureau (1995) :

- Président : André LAROUSSINIE (La Vente)
- Vice-président : Daniel NUGOU (Fontrouge), garde-chasse communal
- Trésorier : Jean CHATEAU (Cité des Pins)
- Secrétaire : Serge VERDIER (Le Dat)
- Membres : Jean-Claude ANDRIEU (Drulhes)
Emile BALMISSE (ARPAJON-sur-CERE)
Pierre LACOMBE (Lescure)
Christian LLORCA (AURILLAC)
Pierre MONDOR (Le Garric)

AMICALE LAIQUE DES PARENTS D'ELEVES

Cette amicale a vu le jour en 1973.

En 1995, ⁽¹⁾ la composition du bureau est la suivante :

- Président : Mme Martine LAROUSSINIE (La Vente)
- Vice-président : Mme Danielle LESCURE (VEZELS-ROUSSY)
- Trésorier : Jean-Pierre AUTHEMAYOU (Le bourg)
- Trésorier-adjoint : Mme Sylvie VIGNE (VEZELS-ROUSSY)
- Secrétaire : Pascal MONTIN (VEZELS-ROUSSY)
- Membres : Martine OUSTRY (Inserres) - Pierre DELRIEU (Moissac) - René FAU
... (Le bourg) - André OUSTRY (Inserres)

Outre les liens créés avec les instituteurs, cette association participe, avec des moyens modestes mais une grande volonté, au développement des activités péri-scolaires.

Lors de la saison écoulée, celles-ci ont consisté en :

- distribution de jouets de Noël, avec goûter
- galette des rois, crêpes, avec animation carnaval, à l'école
- soirée "Thérèse CANET"
- sortie piscine au cours du 3ème trimestre
- classe de mer pour les C.E.2, C.M.1 et C.M.2
- sortie fin d'année : baptême de l'air pour la maternelle, le C.P., le C.E.1

Pour cette année, ont déjà eu lieu ou sont en projets :

- Noël à l'école (jouets et goûter)
- galette des rois
- organisation d'une soirée carnaval
- sortie de ski à PAILHEROLS (ski de fond)
- soirée théâtre (avec l'Amicale des Quatre Saisons)
- piscine pour les enfants de C.P., C.E.1, Maternelle, le lundi à partir du mois d'avril
- sortie de fin d'année

Nos recettes sont constituées par :

- Cotisation des parents d'élèves (35 frs)
- Fête des Ecoles
- Quine
- Subventions des Communes + subvention exceptionnelle (ex. classe de mer)
- Dons ou produits de quêtes

Nombre d'élèves :

Maternelle : 13 - Cours Préparatoire (C.P.) : 4 - Cours Elémentaire 1ère année (C.E.1) : 10 - Cours Elémentaire 2ème année (C.E.2) : 4 - Cours Moyen 2ème année (C.M.2) : 6 - (il n'y a pas d'élève en Cours Moyen 1ère année (C.M.1))

Nouveaux instituteurs :

Suite au départ de Melle FOURNOL, et de M. et Mme RODIER pour une retraite bien méritée, après 22 ans en poste dans la commune, nous avons accueilli : pour la maternelle, à mi-temps pour chacun d'eux, Mme ROUCH et M. HUGUET ; pour le C.P. et le C.E.1, M. BRARD (Directeur d'école) ; pour le C.E.2 et le C.M.2, Mme DOREMUS.



(1) La présidence de la précédente saison était assurée par M. André OUSTRY (Inserres)

ASSOCIATION COMMUNALE DES ANCIENS COMBATTANTS

Cette Association, la plus ancienne de la Commune, a été créée au lendemain de la guerre 1914-1918.

Représentées localement par M. Bernard ROUDY, les associations des A.C.P.G. (Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre) et de l'U.F.A.C.C. (Union Fédérale des Anciens Combattants du Cantal), comptent respectivement 6 adhérents (dont 3 veuves) et 8 adhérents (dont 2 veuves). Le "Journal du P.G." et le "Cahier Journal de l'U.F." permettent de suivre les travaux de chaque association et la vie des sections locales au sein du département ainsi que d'être tenu au courant des différents droits.

Les activités, pour la commune, comprennent :

- La participation à toutes les manifestations ayant trait aux anciens combattants et principalement les cérémonies au monument aux morts (19 mars, journée du souvenir fin avril, 8 mai, 11 novembre et autres),
- L'organisation du concours de belote, en collaboration avec la F.N.A.C.A.,
- L'organisation, suivant la tradition, du banquet des anciens combattants, le jour de la célébration du 11 novembre dans la commune, où tous les A.C. (A.C.P.G., A.F.N., U.F.) et sympathisants peuvent participer,

Parmi les activités, hors commune, pour leur représentant et les adhérents disponibles :

- Participation aux congrès départementaux des A.C.P.G. et de l'U.F.A.C.C. (tous deux courant mai),
- Participation à l'assemblée générale de l'U.D.A.C. (Union Départementale des Anciens Combattants),
- Participation aux voyages et à toutes manifestations décidés par l'association mère,

Enfin, le représentant assiste aux réunions de travail décentralisées dans le département et, pour les A.C.P.G., travaille en liaison permanente avec le bureau d'AURILLAC.

F. N. A. C. A.

Créée en 1971, la composition du bureau de cette Association est la suivante :

- Président : Jean BLANCOT, agriculteur, (Le bourg)
- Vice-président : Noël CHAUSY (VEZELS-ROUSSY)
- Secrétaire : Pierre LESCURE (Lasveissières)
- Trésorier : René GARDES (Julhac)
- Membres : Casimir SIVADIER (VEZELS-ROUSSY), Robert BOUILLIN (Le bourg),
Lucien TERRISSE (Lescure)
- Porte-drapeau : Pierre DELRIEU (Lasveissières)

En février, le concours de belote, organisé avec l'association des anciens combattants, a connu son succès habituel. Le 19 mars, commémoration du 23ème anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie.

Le 9 septembre, voyage vers SAINT-FLOUR et CHAUDES-AIGUES, avec repas à FRIDEFONT.

Au cours de l'assemblée générale de décembre 1995, en présence d'un grand nombre de participants, le compte rendu financier fut adopté à l'unanimité. Satisfaction générale également sur le déroulement des activités de la saison écoulée.

Les dates suivantes ont été arrêtées :

- 16 mars : concours de belote, avec les A.C.P.G.,
- 24 mars : commémoration du 24ème anniversaire
- 1er juin : voyage (vers CLERMONT-FERRAND)
- 5 et 6 octobre : participation au congrès départemental, à MONTSALVY.



L'UNION SPORTIVE

Officialisée le 23 septembre 1978, l'Union Sportive LABROUSSE-VEZELS est à deux encâblures de son trentenaire.

En termes effectifs, la saison 1994-1995 a vu une diminution des adhérents, avec un total confondu de 54 licences. Malgré cet handicap - que connaît la majorité des clubs ruraux retardant au maximum leur fusion avec une commune voisine - les deux équipes seniors ont accompli un bon parcours. Après son accession en 4ème division, l'équipe réserve ne visait que le maintien ; en terminant 4ème sur 10, elle a démontré que d'autres ambitions lui étaient permises avec un effectif plus conséquent.

L'équipe première se classe 3ème sur 10 ; elle arrive en tête au nombre de buts marqués.

Les deux joueurs minimes incorporés à l'A.S.P.T.T., suite à une entente entre les deux clubs depuis 1986, ont eu la joie de terminer premier et d'obtenir le titre de champion du Cantal en District promotion d'honneur.

L'école de foot a fonctionné la plupart des samedis. Deux arbitres officiels représentent le club.



Pour ses déplacements, l'Union Sportive utilise le car de transport scolaire cédé par la Commune. Le contrat emploi-solidarité a pu être renouvelé jusqu'à mi-janvier 1996.

Comme chaque année, les enfants des joueurs et dirigeants ont reçu la visite du Père Noël. Les adultes ont eu leurs survêtements aux couleurs du club (participation pour moitié de l'Association) et la société un jeu de maillots, par sponsoring.

La vente de calendriers, le quine, la fête du 15 août et la subvention communale assurent le financement de l'U.S.L.V.

Outre les résultats sportifs positifs, le moment fort de cette saison a été la remise, par M. Yves COUSSAIN, de la médaille de la Jeunesse et des Sports, à M. Jean BLANCOT, président. A l'occasion de cet évènement rare les plus hautes autorités sportives du département s'étaient déplacées dans la Commune.

Composition 1995, du bureau de l'U.S.L.V. :

- Président : Jean BLANCOT (Le bourg)
- Vice-président : Jean-Claude LAMOUREUX (Moissac)
- Trésorier : Daniel HERAULT (Cité des Pins)
- Trésorier-adjoint : Jérôme HEBRARD (Cité des Pins)
- Secrétaire : Pierre SOULIER (Jilhac)
- Secrétaire-adjoint : Pascal DUCLOS (Moissac)

Les membres sont au nombre de 10.

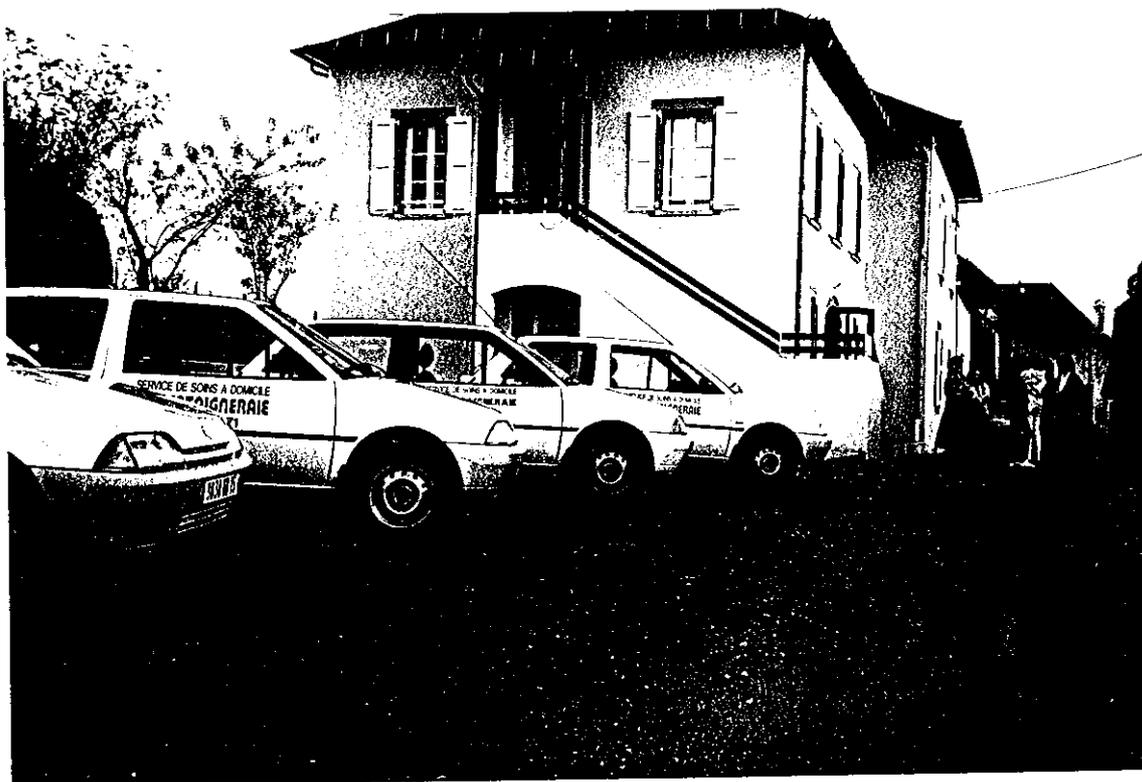


AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL

(A. D. M. R.)

Fondée le 29 juin 1988, l'association Aide à Domicile en Milieu Rural qui gère le S.S.I.A.D. (Service de soins infirmiers à domicile) est née de la volonté des élus de la Charte Intercommunale de la Haute Chataigneraie, suite à une réflexion sur les besoins ressentis sur le terrain.

L'association fait partie de la Fédération A.D.M.R. du Cantal qui comprend 21 associations qui gèrent différents services : aide-ménagères, travailleuses familiales, centre de soins infirmiers, service de soins à domicile, association intermédiaire et, bientôt, portage de repas.



Installée à la Maison Communale, elle bénéficie aujourd'hui de nouveaux locaux plus fonctionnels ; elle est gérée par un conseil d'administration de 24 membres. Sa zone d'intervention est imposée par la D.D.A.S.S. (Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales), Elle s'étend sur 21 communes des cantons d'ARPAJON-sur-CERE et MONTISALVY, plus celles de ROANNES-St-MARY, St-ETIENNE-de-CARLAT et CROS-de-RONESQUE.

Sa capacité actuelle est de 30 lits-jour, elle emploie actuellement 9 salariées : 1 infirmière-coordinatrice et 8 aide-soignantes ; elle possède 5 véhicules de service. L'admission des personnes se fait sur prescription médicale et après accord du médecin conseil de la caisse d'assurance. Son fonctionnement est assuré par un budget discuté et accordé annuellement par la D.D.A.S.S. et réglé mensuellement, sous forme de 12ème, par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie. Celui-ci s'élevait en 1995 à 1.841.587,00 frs.

Bureau (1995) de l'Association :

Président : Dr Jean AUGUSTHYNOVICZ (LAFEUILLADE-en-VEZIE)

Vice-présidents : Vincent DESCOEUR (MONTSALVY)

Baptiste COMBES (PRUNET)

Trésorier : Gérard PRADAL (LABROUSSE)

Trésorier-adjoint : Marie-Hélène MANIAVAL (MONTSALVY)

Secrétaire : Odile LAVERRIERE (VEZAC)

Secrétaire-adjoint: Denise PUECH (LAFEUILLADE-en-VEZIE)

14 membres

COMMUNAUTE DES COMMUNES

Installée en décembre 1993, la Communauté a son siège à la Mairie de PRUNET. Son objectif principal est de rassembler, pour travailler ensemble dans les domaines économique et touristique, les quatre communes rurales du canton d'ARPAJON-sur-CERE auxquelles se sont jointes celles de LACAPELLE-del-FRAYSSE⁽¹⁾ et de LEUCAMP, du canton de MONTSALVY. Ces six communes ont un profil assez semblable qui devrait entraîner une communauté d'esprit essentielle aujourd'hui face au dépeuplement et à la dévitalisation du monde rural actuellement à la croisée de son destin.

Elle est présidée par Mme Bernadette LALANDE, conseiller municipal de TEISSIERES-les-BOULIES ; le secrétariat est assuré - depuis peu - par Melle Isabelle LACOMBE, de LABROUSSE. Les délégués titulaires de la commune sont MM. Bernard RODIER, Pierre LESCURE, Gérard PRADAL et les suppléants MM. Michel TERRISSE, Pierre SOULIER, Bernard MILLE.

Pour la commune de LABROUSSE, la Communauté a financé la fabrication et la mise en place d'une table d'orientation sur le site de la Roche haute de MOISSAC et l'aménagement d'une aire de stationnement a proximité, un panneau d'informations qui sera installé sur la place de l'Eglise ainsi qu'une signalétique de différents sites (point culminant de MARSO, roche du DAT, etc...) et bientôt le balisage d'un sentier pédestre autour de la Roche de MOISSAC. La Communauté a aussi financé l'édition d'un dépliant, distribué gratuitement, reprenant l'essentiel du patrimoine naturel des six communes ainsi que le tracé de six circuits thématiques de randonnée.

Les projets à court terme sont la création d'un plan d'eau au Pont de LAMOURE, sur la commune de LEUCAMP, avec aire de pique-nique, et la mise en place d'un ramassage des encombrants (gros électroménager, matelas, etc...)



Table d'orientation, roche haute de MOISSAC

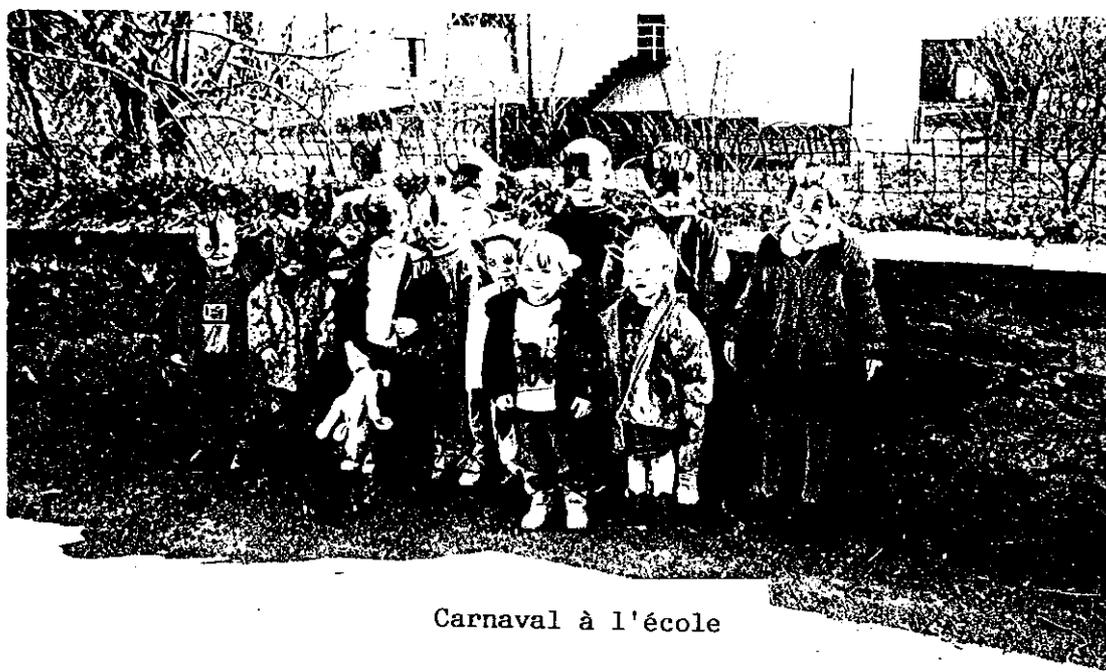
Composition du bureau de la Communauté :

- Président : Mme Bernadette LALANDE (TEISSIERES-les-BOULIES)
- Vice-présidents : MM. Bernard RODIER (LABROUSSE)
André VAURS (LACAPELLE-del-FRAYSSE)
- Membres : Mme Raymonde BOMBAL (PRUNET)
M. André PLANTECOSTE (LEUCAMP)
M. Jean-Marie CHAUSY (VEZELS-ROUSSY)

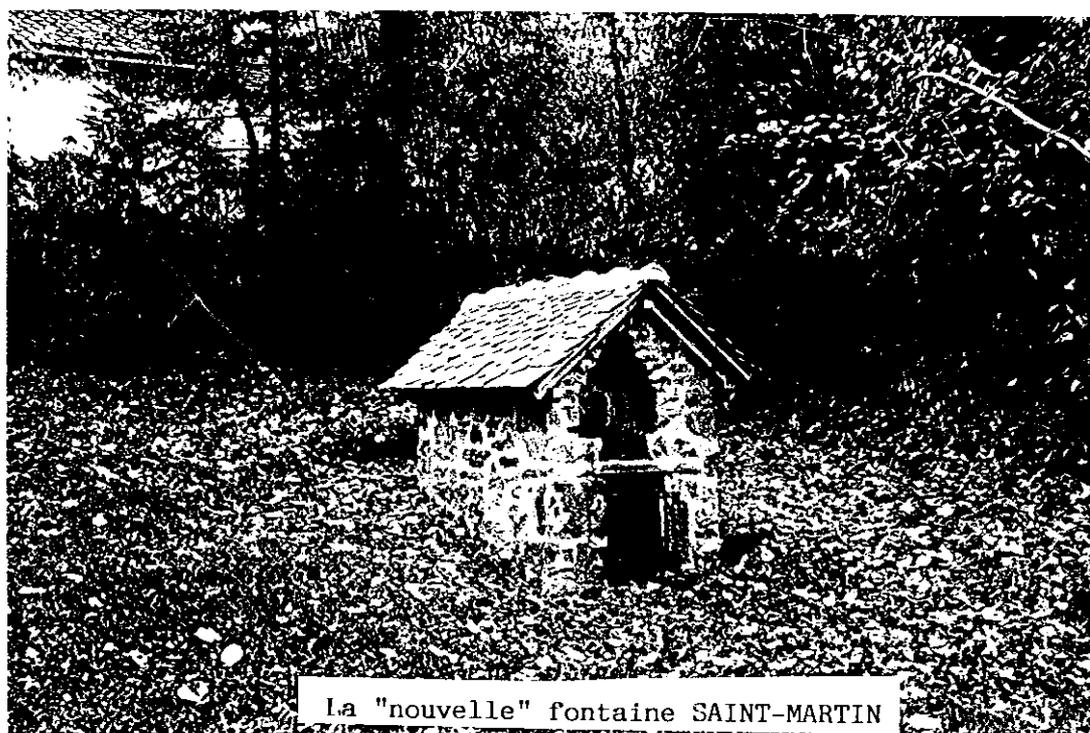
(1) La commune de LACAPELLE-DEL-FRAYSSE a demandé son retrait de la Communauté au cours de l'année 1996. Ce retrait a été accepté par le comité de la Communauté dans sa séance du 7 mai 1996.



Le bourg, vu d'avion



Carnaval à l'école



La "nouvelle" fontaine SAINT-MARTIN